



## PROJET N°39. DE TRAITEMENT DES DECHETS LIQUIDES AU PORT D'ABIDJAN

<b>Autorité contractante</b>	Port Autonome d'Abidjan
<b>Point focal CNP-PPP</b>	M. BANGA Jean Louis
<b>Secteur</b>	Énergie, Mines, Hydraulique, Environnement, Hygiène
<b>Sous secteur</b>	Gestion des déchets

### Caractéristiques Générales

<b>Description sommaire</b>	<p>Le projet consiste à confier à l'opérateur privé pressenti dans le cadre d'un contrat de Partenariat Public-Privé, la conception, le financement, le déploiement et l'exploitation d'un système de traitement des eaux de ballast et des eaux usées provenant des bateaux en rade au Port d'Abidjan. Ce système permettra d'assurer : - le traitement des eaux de ballast par un équipement installé sur des barges motorisées, formant l'unité mobile pouvant assurer l'exploitation en rade, intérieur et extérieur, offshore et à quai. Lors du déballastage, l'unité mobile manœuvre pour se positionner à couple du navire à quai et se connecter pour l'opération de pompage-traitement-refoulement en mer ; - le traitement des eaux grises, noires et eaux grasses par des unités installées sur un site dans le domaine portuaire comportant un accès interne routier. Cette option nécessite l'utilisation de semi-remorques citernes et de barges motorisées, dotées de systèmes de déchargements, formant l'unité mixte de traitements. Lors des opérations, les camions citernes et/ou la barge motorisée (selon la fluidité de la circulation à l'intérieur du domaine portuaire) se déploient sur le quai le long du navire pour se connecter au réservoir et procéder au déchargement des eaux usées. Les déchets déchargés sont convoyés vers l'unité fixe pour traitement. Le projet sera mis en œuvre en deux phases sur deux ans : - la première permettra de réaliser les investissements et installations liés au traitement des eaux usées (eaux noires, eaux grises et eaux grasses) ; - la deuxième phase permettra d'installer l'unité de traitement des eaux de ballast. La mise en exploitation de ces deux branches d'activités se fera à partir de la deuxième année.</p>
-----------------------------	--



<b>Contexte historique</b>	<p>Les conventions internationales obligent les acteurs du secteur des activités maritimes et portuaires à la prévention de la pollution et à la protection de l'environnement marin. Le Port Autonome d'Abidjan, avec son niveau d'activités, produit d'importantes quantités de déchets liquides dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les eaux de ballast qui proviennent de la vidange des compartiments (ballasts) des navires qui contiennent de l'eau de mer introduite lors du ballastage pour diverses raisons dont la correction de la gîte ou de l'assiette, l'accroissement de l'enfoncement d'un navire vide afin de garantir sa stabilité ou pour harmoniser la répartition des masses sur toute sa Longueur ;</li><li>• les déchets liquides (eaux usées) qui sont essentiellement constitués de boues d'hydrocarbures, d'eaux usées, d'huiles usées et d'eaux de lavage des citernes à cargaison.</li></ul> <p>Cependant, tandis que les eaux usées font l'objet de traitement, même si celui-ci présente quelques limites et nécessite d'être amélioré, les eaux de ballast, malgré la grande quantité produite, ne font l'objet d'aucun traitement. Le projet susdit se propose de mettre en place une unité moderne de traitement des déchets liquides, prenant en compte à la fois le traitement des eaux de ballast et celui des eaux usées.</p>
<b>Textes applicables</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics ;</li><li>• décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de Partenariats Public-Privé ;</li><li>• décret n°2018-359 du 29 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé.</li></ul>
<b>Localisation</b>	Port d'Abidjan

### Informations spécifiques à la structuration en PPP

<b>Périmètre d'activités à confier au partenaire privé</b>	Le Partenaire Privé assurera la conception, le financement, le déploiement et l'exploitation d'un système de traitement des eaux de ballast et des eaux usées provenant des bateaux en rade au Port d'Abidjan.
<b>Type de partenariat envisagé</b>	PPP de type concessif.

### Statut du projet

<b>État d'avancement</b>	Identification du Projet
--------------------------	--------------------------



Prochaines étapes et calendrier	TÂCHE	DATE LIMITE
	Revue annuelle de portefeuille de projets	Non définie
	Inscription du projet	Non définie